

Communiqué : Réponse à la crise COVID : un gouvernement qui oscille entre mépris et déconnexion des réalités étudiantes

Le 12 mai, le gouvernement a mis en place une aide pour "jeunes actif-ve-s", d'un montant de 200 euros, reçue en une seule fois et non-renouvelable, non cumulable avec le chômage partiel.

Cette aide ponctuelle, qui ne concerne que les étudiant-e-s ultramarins ou celles et ceux qui pourraient justifier une baisse de revenus ces derniers mois, est d'un montant très inférieur à la majorité des loyers étudiants ! Elle s'avère dérisoire et ne saurait être une réponse suffisante aux difficultés financières qu'ils et elles rencontrent. Alors même qu'en temps normal, ce sont 20% des étudiant-e-s qui vivent sous le seuil de pauvreté¹ et que le CNOUS n'a exonéré les loyers qu'aux étudiant-e-s ayant quitté leur logement pendant le confinement, le gouvernement affiche une profonde déconnexion du terrain en augmentant la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) de 1 euro, en l'indexant sur l'inflation. Pourtant, alors qu'à la rentrée prochaine devait entrer en vigueur l'arrêté du 19 avril 2019 qui implique l'indexation sur l'inflation des frais d'inscription pour les établissements du supérieur, le gouvernement a décidé de geler ce coût pour prendre en compte la situation sanitaire. Pourquoi ne pas faire de même pour la CVEC ? Son augmentation, loin de n'être que symbolique, est une négation de la dégradation récente des conditions de vie des étudiant-e-s !

Alors que d'autres gouvernements semblent avoir mieux pris en compte la situation des étudiant-es dans le cadre de cette crise, une fois encore le gouvernement français ferme les yeux sur la situation. A titre d'exemple, au Canada, une prestation d'urgence d'au moins 1250\$ par mois est déjà annoncée jusqu'en août pour les étudiant-es privé-es d'emploi et de ressources par la crise.

Pour une meilleure réponse aux difficultés des étudiant-e-s, nous revendiquons :

- Le maintien des bourses durant l'été, qui permettrait aux étudiant-e-s en difficulté financière et n'ayant pas pu trouver d'emploi saisonnier de subvenir à leurs besoins.
- Une annulation totale des loyers crous jusqu'à la fin de l'été pour les étudiant-e-s, afin de prendre en compte l'accentuation de la précarité durant ces mois et l'impossibilité pour une majorité des étudiant-e-s de travailler.
- Une aide d'urgence mensuelle pour tou-te-s les étudiant-e-s, sans condition de revenu ni d'âge, de 426 euros (loyer moyen en résidence étudiante)² durant l'été.
- Le gel de la CVEC, dont l'augmentation est inacceptable dans le contexte actuel.

1 http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_2014-049R_TOME_I.pdf

2 http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2018/11/OVEDonnees_logement_CDV2013.pdf

Fédération Solidaires étudiant-e-s

<https://www.solidaires-etudiant.org/>

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

contact@solidaires-etudiant-e-s.org

